

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 46/007/2007 (Public)

Bulletin n° : 061

ÉFAI

28 mars 2007

Zimbabwe. Le harcèlement, les actes de torture et d'intimidation à l'égard des militants de l'opposition doivent cesser

Amnesty International a fait part de son indignation face aux faits dramatiques qui se sont déroulés ce mercredi 28 mars au Zimbabwe, notamment l'arrestation, suivie de la remise en liberté de Morgan Tsvangirai, dirigeant du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique). L'organisation lance un appel pour que soit mis fin au harcèlement continu, aux actes de torture et d'intimidation à l'égard des militants de l'opposition au Zimbabwe.

« Nous sommes très préoccupés par les informations qui nous parviennent signalant que les attaques brutales de militants de l'opposition se poursuivent au Zimbabwe. Nous appelons le gouvernement à faire en sorte que cessent les actes de violence et d'intimidation à l'égard de militants de l'opposition », a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

L'organisation a également appelé les dirigeants africains réunis dans la région à réagir aux événements de ce 28 mars.

« En optant pour une diplomatie discrète, les dirigeants africains ont laissé le gouvernement zimbabwéen opérer en dehors du cadre du droit international relatif aux droits humains – avec pour résultat de laisser sans protection les victimes d'atteintes aux droits humains, a déclaré Kolawole Olaniyan.

« Les dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe réunis en Tanzanie doivent à présent adresser un message sans équivoque au gouvernement zimbabwéen, lui faisant savoir que les atteintes aux droits humains dans ce pays ne seront plus tolérées. »

Amnesty International a obtenu les informations suivantes concernant les récentes attaques dont ont été victimes des militants de l'opposition au Zimbabwe :

- Morgan Tsvangirai, président du parti d'opposition, *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), a été arrêté le 28 mars à son bureau d'Harare, en même temps qu'une vingtaine au moins de militants et membres de l'état-major du MDC. Les avocats n'ont pu s'entretenir avec les personnes interpellées et certains ont même été menacés d'arrestation. La police aurait barré toutes les rues autour des bureaux et des témoins oculaires affirment avoir vu des policiers charger des meubles dans des camions. Tsvangirai a été remis en liberté dans la journée.
- Lors d'un raid mené à l'aube, ce mercredi 28 mars, des policiers ont arrêté Paul Madzore et son épouse Melody Kuzvinetsa chez eux. Ils s'en sont également pris à d'autres habitants de la maison. Paul Madzore est député de Glen View, une circonscription d'Harare. On ignore où ils se trouvent et ce qu'ils sont devenus.
- Également ce mercredi 28 mars, des policiers ont arrêté Ian Makone et son épouse, Theresa Makone, à leur domicile de Borrowdale, à Harare. Ian Makone est membre du comité national exécutif du MDC. Theresa Makone est présidente du MDC pour la province du Mashonaland-Est.

- Des policiers auraient également arrêté ce mercredi 28 mars Pineal Denga et son épouse à Marondera. Pineal Denga est le secrétaire du MDC pour la province du Mashonaland-Est. On ignore le sort qui leur a été réservé.
- À midi le 27 mars, Last Maengahama a été enlevé près du centre commercial de Borrowdale, à Harare, par des hommes en civils qu'on pense être des agents de sécurité. Maengahama revenait d'un office religieux à la mémoire de Gift Tandare, militant abattu par la police à Harare le 11 mars 2007. Maengahama est également militant du MDC. Ses ravisseurs l'ont relâché un peu plus tard à Mutorashanga, à une centaine de kilomètres d'Harare. Il avait été sévèrement battu et est actuellement soigné dans un hôpital privé d'Harare.

Amnesty International a appelé le gouvernement du Zimbabwe à faire en sorte que toutes les personnes interpellées puissent recevoir immédiatement la visite d'avocats, de médecins, de leurs familles et comparaissent dans les meilleurs délais devant une instance judiciaire chargée d'examiner la légalité de leur détention.

Le gouvernement doit également garantir leur sécurité et leur bien-être et ouvrir immédiatement une enquête sur toute allégation de torture.

« *Toute personne interpellée uniquement pour avoir exercé de façon pacifique son droit à la liberté d'expression ou de réunion doit être remise en liberté sans délai et sans condition* », a déclaré Kolawole Olaniyan.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>